

- Présentation de **Jean-François Parent, directeur général de la CSDP**, au sujet des orientations et priorités de la présente année scolaire. Voici quelques-unes de celles-ci :
  - Accentuer la **collaboration avec les parents** car ceux-ci sont les partenaires privilégiés de la réussite des élèves.
  - Accroître le niveau de **persévérance scolaire** des élèves.
  - Utilisation de **Facebook** et **journées portes ouvertes**.
  - Mise en valeur de la **salle de spectacle du Mistral**.
  - **Planification stratégique 2014-2019**. L'exercice de réflexion sera élargi pour inclure les directions de services de la CS, les directions d'établissement ainsi que les commissaires.
  - **Concomitance** : implanter la possibilité pour les élèves de poursuivre simultanément un programme en formation professionnelle et une formation générale secondaire.
  - **Délégation de pouvoirs** : revoir le partage des pouvoirs pour ajouter de la souplesse dans les opérations et faciliter la prise de décision.
  - **FGA-FP** : accompagnement de la direction regroupée de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle.
  - **Informatique – organisation 3.0** : réflexion au sujet des orientations informatiques de la CS.
  - Collaboration avec la communauté pour l'aménagement des **installations sportives à Mont-Joli** grâce aux retombées du projet du Parc éolien de la MRC de La Mitis.
  - **Maintien des bâtiments** (qualité de l'air, démarche radon, amiante phase II)
  - **Révision de la politique d'achat** pour répondre aux nouvelles exigences.
  - **Répartition des ressources EHDAA** : révision des budgets ciblés pour les besoins EHDAA.
  - **Supporter, accompagner et superviser** les directions face à leur projet et leur travail dans leur établissement.

Au sujet de la **situation financière** de la Commission scolaire, M. Parent explique que la limite de la marge de manœuvre est limitée puisque sur un budget annuel d'environ 100 M\$, près de 5 M\$ seulement sont consacrés aux frais administratifs et que les compressions imposées de 4,4 M\$ par le gouvernement depuis 3 ans ne doivent pas avoir d'impact sur les services aux élèves. Un déficit de 2,2 M\$ est prévu pour l'exercice budgétaire 2013-2014. M. Parent doit préparer un plan de retour à **l'équilibre budgétaire** pour 2016-2017.

Pour ce qui est de la situation aux **écoles des Cheminots et du Portage**, M. Parent précise que la décision sera prise à la prochaine rencontre des commissaires et que pour la deuxième le statu quo sera maintenu.

- **M. Pascal D'Astous**, président du comité de parents, a fait un résumé de la rencontre avec **M. Jean-François Parent**, directeur général de la CSDP, et **M. Raymond Tudeau**, président de la Commission scolaire des Phares. Parmi les points discutés :
  - M. D'Astous a exposé le désir du comité de parents de recevoir des retours par écrit pour les consultations soumises au CP. Ils se sont engagés à le faire et ont ajouté que le CP peut toujours demander des retours de consultation sous forme de présentation de la part des personnes concernées.

- MM. Parent et Tudeau vont s'assurer que la diffusion de l'information du CP se fasse sans heurts (ex. invitation aux conférences). Ils précisent aussi que plusieurs moyens existent outre la diffusion de communiqué papier, soit : robot-téléphone, le site Facebook de la CS, courriel.
- M. D'Astous a fait partie du comité de sélection du prochain **protecteur de l'élève**. Le comité a évalué 4 candidatures et procédé à 3 entrevues. La nomination sera effectuée sous peu.
  - Lors de cette discussion, il a été noté que la ligne téléphonique du protecteur du citoyen, et par le fait même sa boîte vocale, se trouve supportée par le système téléphonique de la CS. Il serait sans doute préférable, par souci d'apparence de confidentialité et d'indépendance du protecteur de l'élève, que celle-ci se trouve sur une ligne téléphonique externe ou indépendante à la CS.
- Les règles de régie interne et le plan d'action du comité de parents ont été déposés. Les membres seront appelés à les réviser pour approbation ou modification lors de la prochaine rencontre.
- Le calendrier des réunions pour l'année 2013-2014 a été déposé et adopté.

27 août 2013	RIMOUSKI
15 octobre 2013	RIMOUSKI
12 novembre 2013	MONT-JOLI
10 décembre 2013	RIMOUSKI
14 janvier 2014	RIMOUSKI
11 février 2014	MONT-JOLI
11 mars 2014	RIMOUSKI
8 avril 2014	MONT-JOLI
13 mai 2014	RIMOUSKI
10 juin 2014	RIMOUSKI
26 août 2014	RIMOUSKI

Un organigramme téléphonique a été remis aux membres pour une chaîne téléphonique lors d'annulation de rencontre due à une tempête. La rencontre est alors automatiquement remise au mardi suivant. Les rencontres du comité de parents peuvent se tenir dans les écoles. Si une école souhaite recevoir le comité lors d'une rencontre, le délégué au comité de parents peut en faire la demande. Les membres sont toujours heureux de visiter une nouvelle école et de connaître ses projets spéciaux et particuliers.

- Le délégué no 1 à la Fédération des comités des parents du Québec a donné sa démission. Le délégué no 2, **M. Sébastien Dumais** est nommé à ce poste. **M. Michel Pineault** est nommé délégué no 2.
- M. Michel Pineault a assisté aux **Grandes rencontres sur la persévérance scolaire** du 4 au 6 novembre. Dans son compte rendu, il note que dans l'ensemble ce fut une belle rencontre, avec d'intéressantes présentations laissant peu de place aux échanges et qui était plutôt centrée sur la dimension de l'élève dans la problématique de la persévérance. La dimension parent, qui est pourtant un des facteurs importants dans cette problématique et dans sa solution, a été peu évoquée. Peu de place semble être prévue pour les parents. M. Pineault ne pense pas que la présence des comités de parents soit nécessaire à ces rencontres, mais que celle de la Fédération des comités de parents s'impose par contre.

- **M. Sébastien Dumais** explique que le budget du CP inclut des sommes pour le budget de transport, les frais de gardiennage, les collations/repas, les formations et les colloques (congrès FCPQ 2014, conseil général de la FCPQ, conférencier, etc.). Il explique aussi que le comité de parents dispose d'un fonds commun qui permet d'aider les conseils d'établissement qui ont peu de budgets disponibles pour payer des formations, des déplacements et frais de gardiennage. Il informe aussi les membres que la Caisse Desjardins charge maintenant des frais mensuels pour le compte du comité de parents et que les conseils d'établissement devraient se trouver dans la même situation. Il semble que la Commission scolaire examine la situation et cherche une solution.
  
- **M. Alain Rousseau** (agent de sensibilisation en entrepreneuriat jeunesse au Carrefour Jeunesse emploi Mitis) sera le conférencier pour la rencontre à Mont-Joli le 11 février 2014. Il présentera le programme entrepreneuriat pour les jeunes ainsi que quelques exemples d'application de ce programme dans la région.

Sylvain Gagné, agent d'information  
CP 2013-2014  
CSDP